Loca-Pass: Aide au logement pour les locataires

Le dispositif Loca-Pass permet d'aider les locataires à financer leur dépôt de garantie et à obtenir une garantie de loyer gratuite. Cette aide est destinée aux salariés et aux jeunes en formation.



Quelles sont les aides Loca-Pass ?

Il existe deux types d'aides :

- **II** L'avance Loca-Pass :
- **«** Un **prêt sans intérêt** pour financer le **dépôt de garantie** demandé par le propriétaire.
- La garantie Loca-Pass :
- Une caution gratuite pour couvrir les loyers impayés en cas de difficultés financières.
- 💡 Ces aides sont gérées par **Action Logement**.

Qui peut en bénéficier?

Loca-Pass est accessible aux :

- galariés du secteur privé (hors fonction publique).
- Deunes de moins de 30 ans :
 - Étudiants boursiers ou en alternance.
 - Demandeurs d'emploi en insertion.
- Travailleurs en mobilité professionnelle.
- 📌 Conditions principales :
- Avoir un contrat de location en France.
- Ne pas déjà bénéficier d'une autre aide pour le **dépôt de garantie**.

Comment faire une demande de Loca-Pass?

- Où déposer sa demande ?
- r En ligne sur Action Logement : www.actionlogement.fr
- Pans une agence Action Logement proche de chez vous.
- Documents nécessaires :
- Pièce d'identité et contrat de travail (si salarié).
- Justificatif de ressources (fiche de paie ou avis d'imposition).
- 📑 Contrat de bail signé.
- 📌 Délai de traitement : Réponse sous 10 jours après dépôt du dossier.

Montant et remboursement

Avance Loca-Pass:

- Montant maximum : 1200 €.
- Remboursable en 25 mois (sans intérêt).

Garantie Loca-Pass:

- Couvre jusqu'à 9 mois de loyers impayés.
- Le locataire doit rembourser les sommes avancées en cas d'impayé.

Foire aux Questions (FAQ)

- ? Puis-je demander Loca-Pass si je suis en CDD?
- Oui, si vous avez un emploi ou êtes en alternance.
- ? Loca-Pass est-il cumulable avec l'APL?
- 📌 Oui ! Cette aide est complémentaire à l'APL.
- ? Que faire si mon dossier est refusé?

L Besoin d'aide?

Action Logement : Appelez le 0970 800 800 ou consultez www.actionlogement.fr.

★ CAF : Vérifiez votre éligibilité à d'autres aides comme l'APL.

CCAS / Mairie: Aides locales complémentaires.

Pensez à vérifier vos droits via le simulateur d'Action Logement!

4 Powered by MarkdownTolmage •

Ces informations sont fournies à titre indicatif et ne doivent pas être considérées comme des conseils officiels. Les logos des organismes sont utilisés à titre illustratif. Ce document ne représente pas un accord ou une vérification officielle par ces organismes